

Tuyautier en orgues

RNCP683 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	254
Code(s) ROME	B1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Tuyautier en orgues est un ouvrier professionnel qualifié chargé de la fabrication, de la réparation et de l'entretien de corps sonores métalliques. Ses activités s'organisent autour des fonctions de préparation, mise en oeuvre et maintenance et communication.

Préparation :

- il décode les documents de travail (plans d'ensemble, croquis, schémas, dessins de définition ;
- il prend connaissance des fiches techniques relatifs aux corps sonores concernés;
- il identifie les matériels et outillages nécessaires ;
- il vérifie la présence et la disponibilité des énergies à employer ;
- il établit la chronologie des opérations à réaliser en précisant les matières d'oeuvre, les matériels, les outils nécessaires ;
- il prépare le poste de travail (rassemble, installe les outils et les moyens de contrôle à utiliser) et le matériel nécessaire aux opérations de mise en oeuvre.

Mise en oeuvre et maintenance :

- il assure la fusion de l'alliage (met en chauffe le système de fusion, introduit dans l'ordre établi et au moment voulu les différentes matières d'oeuvre, écème l'alliage fondu...)
- il effectue les coulées (vérifie l'état de la table à fondre, règle éventuellement la lumière du rable, effectue la coulée, repère la feuille, la conditionne et la range...) ;
- il rabote, débite les feuilles ;
- il façonne les tuyaux (roule, bat les pieds et les corps sur des mandrins adaptés, blanchit les parties à souder et chanfreine) ;
- il monte les tuyaux (ajuste et soude le biseau sur pied, aligne, ajuste et soude le corps sur le pied, vérifie l'ensemble, lave, sèche et range);
- il prérègle les paramètres sonores (ouvre la bouche des tuyaux, ferme les pieds, aligne la lumière et la lèvre supérieure;
- il remet un tuyau métallique en état (restituer le caractère esthétique, historique et sonore d'un tuyau détérioré) ;
- il effectue un postage (alimente en air un tuyau placé hors sommier à l'aide de tuyaux de plomb soudés) ;
- il assure la maintenance de niveau I et II.

Communication :

- il tient à jour les fichiers de travail ;
- il signale les anomalies ;

- il participe à la démarche qualité (il suggère les idées susceptibles d'améliorer la qualité des productions, ...).
- Il doit posséder les connaissances musicales et musicologiques indispensables au métier de la facture instrumentale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/683/>